

## Interdictions de circuler, transport de marchandises Suisse

**Interdiction** pour les camions de plus de 3,5t de poids total autorisé; les tracteurs et machines industriels; les véhicules articulés et les trains routiers de plus de 5t. (Les véhicules de transport de personnes, les camping cars et les véhicules agricoles sont exclus de ces interdictions.)

**Territoire** L'ensemble du territoire

**Périodes** Les dimanches et jours fériés de 00h00 à 24h00;  
de nuit entre 22h00 et 05h00

**Jours fériés 2011**

1 janvier	Nouvel an
22 avril	Vendredi saint
25 avril	Lundi de Pâques
2 juin	Ascension
13 juin	Lundi de Pentecôte
1 août	Fête nationale
25 décembre	Noël*
26 décembre	St Etienne

\* dimanche

Si l'un de ces jours n'est pas férié dans un canton ou une partie de canton, l'interdiction de circuler ne s'y applique pas.

Les interdictions cantonales de circuler les jours fériés ne s'appliquent pas au trafic de transit.

### **Circulation interdite également**

- du 21 avril à 22h00 au 23 avril à 05h00
- du 23 avril à 22h00 au 26 avril à 05h00
- du 1<sup>er</sup> juin à 22h00 au 3 juin à 05h00
- du 11 juin à 22h00 au 14 juin à 05h00
- du 30 juillet à 22h00 au 2 août à 05h00
- du 24 décembre à 22h00 au 27 décembre à 05h00
- du 31 décembre à 22h00 au 3 janvier 2012 à 05h00

En outre, pour le transport des marchandises dangereuses, certaines restrictions sont prévues pour le passage des tunnels.

Les éventuelles dérogations sont accordées pour l'ensemble du territoire suisse par les autorités des cantons concernés ou du canton frontalier d'où part le trajet soumis à autorisation. L'attribution de ces autorisations n'est plus du ressort du canton dès lors que son territoire n'est plus concerné.

Pour les véhicules étrangers, l'organe compétent est

l'Office Fédéral des Routes  
Centre d'intervention Gothard  
Boîte postale  
CH - 6487 Göschenen  
Tél. : (+41 41) 885 03 20  
Fax : (+41 41) 885 03 21  
e-mail : [sonderbewilligung@astra.admin.ch](mailto:sonderbewilligung@astra.admin.ch)  
URL : [www.sonderbewilligung.ch](http://www.sonderbewilligung.ch)